

n°10170*05
PRN-PRE

volet 1, à adresser
au service médical

Volet 1 !!!!

signature 06.23 [redacted] 7

le médecin traitant n'a pu me rendre

les renseignements médicaux (voir la notice à destination du prescripteur)

à soumettre en vertu de l'article 112-1 de la loi n° 2002-273 du 17 mars 2002 relative à l'assurance maladie, sous réserve de l'absence de prescription de soins de longue durée, à compter du 13 mars 2015

• en prescription de soins de longue durée jusqu'au **13 03 2015** et **TREIZE MARS 2015**
sans rapport en rapport avec une affection de longue durée 1
sans rapport en rapport avec un état pathologique résultant de la grossesse 2
pour les deux cas, une des cases ci-dessous doit être obligatoirement cochée

soit est autorisée ou à partir de non
sauf exception pour raisons médicales ou motifs justifiés, soit est autorisée sans restriction d'horaire :
non ou à partir de 4

• en prescription de soins de longue durée pour raisons médicales du au
sans rapport en rapport avec une affection de longue durée 1
pour les deux cas doit être obligatoirement cochée

UNICEM

identification du praticien
(nom et prénom)
DOCTEUR MARCEL GARRIGOU GRANDCHAMP

identification de la structure
(raison sociale et adresse du cabinet ou de l'établissement)

01 MEDICINE GENERALE

58 RUE JEANNE D'ARC

date **10 03 2015**

signature du praticien

69003 LYON

⇒ **69 1 07087 6 00 3 32 1 01 n°AM**

PRN-PRE S3116c